

Le prix AMO a été remis à l'architecte René Dottelonde et BETOM Ingénierie pour la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre. Ce prix créé en 1984, récompense une équipe composée d'un maître d'ouvrage et d'un architecte **ayant fait preuve d'une grande qualité de dialogue lors de l'élaboration du programme et de la conduite du projet**, aboutissant ainsi à une réalisation remarquable. Décerné tous les 2 ans, il vise à sensibiliser les maîtres d'ouvrage potentiels et le grand public à l'importance de la dimension architecturale des lieux de travail.

La Remise du prix a eu lieu le lundi 21 janvier 2008. Ci-dessous l'article paru dans le Moniteur à ce sujet.



Dottelonde, père et fille, primés par AMO

"C'est l'histoire d'une famille." Un père architecte, René Dottelonde, né au Havre, et sa fille architecte, Phine Weeke-Dottelonde, mariée à un Havrais, qui expriment par leurs voix et par leurs sourires toute la fierté d'avoir été récompensés pour la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Havre. Maîtres d'œuvre et maître d'ouvrage (CCI) du bâtiment étaient réunis le 21 janvier à Paris pour recevoir le prix "Architecture et lieux de travail" 2006, organisé par l'association AMO (Architecture et maîtres d'ouvrage).

La chambre de commerce du Havre défie les embruns

L'édifice, livré fin 2005 après deux ans de chantier, est implanté entre la gare et les friches portuaires, face au bassin Vauban, sur un quadrilatère (100 x 70 m) gagné sur son emprise. Deux blocs de bâtiments le composent. Un mince parallépipède rectangle en R+5, posé sur le sol, évoque pour ses architectes, René Dottelonde et Phine Weeke-Dottelonde, "la stabilité et la pérennité de l'institution". Il abrite les services propres à toute CCI : administration, présidence, service aux entreprises, espace protocolaire, documentation. Ce bâtiment longiligne est coiffé d'un portique habillé de Profilite (verre armé de chez Pilkington) qui abrite, en partie verticale, les escaliers de secours et, horizontalement en toiture, une galerie technique sur toute sa longueur. L'encadrement transparent ainsi formé sera mis en lumière (effectif depuis le 23 mai 2006, NDLR) afin de symboliser pleinement une "porte de Ville".

Bouclier anti-vent

Le second ensemble de bâtiments, dit "pôle des échanges" adopte une géométrie plus chahutée. Décollé du sol, il souhaite exprimer "le dynamisme de l'institution et la multiplicité de ses actions", selon ses concepteurs. Mais il constitue surtout une réponse architecturale aux conditions climatiques et en particulier aux forts vents d'Ouest qui cinglent le site. D'où une fragmentation des volumes et des courbes des façades qui jouent le rôle d'autant de boucliers. Ces bâtiments abritent le hall principal et les salles d'exposition ainsi que l'amphithéâtre de la salle de conseil (120 places), sans oublier les indispensables "lieux de convivialité" que sont le bar, les salons, etc.

Un vaste parvis minéral de 7 000 m² ceinture l'ensemble des bâtiments et recouvre les 163 places du parking ainsi que les locaux techniques et d'archivage. Au plan structurel, le béton armé est utilisé pour la partie "bureaux" tandis qu'une ossature métallique a été retenue pour le "pôle des échanges". Aux façades en verre sérigraphié et en Profilite répondent les écailles de cuivre zingué pour envelopper l'amphithéâtre et une cote de maille Inox tendue pour abriter le bar, les salons et salles de réunion.

Jacques-Franck Degioanni

Le site officiel AMO : www.amo.asso.fr

Fiche technique

Maîtrise d'ouvrage : Chambre de commerce et d'industrie du Havre.

Maîtrise d'œuvre : René Dottelonde, Phine Weeke-Dottelonde, assistés de Soraya Sebar, architecte mandataire. 3D Architecture (Franck et Olivier Duflo), architectes associés. **Betom, BET.** Ingénierie de l'Estuaire, économiste. Casso, sécurité incendie. Norisko, bureau de contrôle. Ouest Coordination, CSPS. Sero, OPC.

Principales entreprises : Sreg (VRD), Eiffage TP (palplanches, terrassements), Léon Grosse-Franki Fondations (fondations), CMEG (gros œuvre), Baudin Châteauneuf (charpente métallique).

(23/01/2008)